

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant Unité d'enseignement (UE) du SSEFS	
Date de mise à jour : 23/03/2021	Texte de référence :
Fiche validée par : IEN ASH	Indemnités : Versement mensuel de l'indemnité 1994 d'un montant de 1765€/an. Versement mensuel de l'indemnité 408 pour les titulaires du CAPASH/CAPPEI d'un montant de 844,20€/an.
Rattachement hiérarchique : Autorité fonctionnelle : le directeur du SSEFS Supérieur hiérarchique : l' IEN ASH	Horaires : 24 heures d'enseignement hebdomadaires 108h annuelles comprenant les heures de coordination et de synthèse au sein du SSEFS
Rattachement administratif : SSEFS, 178 avenue Louis Lépine, SORGUES	Conditions : Affectation à titre définitif
Lieu d'exercice : SSEFS, SORGUES	Quotité : Temps complet professeur des écoles
Public accueilli : élèves d'âge préélémentaire	Procédure de recrutement : Entretien avec la commission départementale
Lien avec des partenaires : Equipe médico-sociale (professionnels éducatifs, médicaux, paramédicaux)	
Spécificités de la mission : Le Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation des Pupilles de l'Enseignement Public de Vaucluse (SSEFS) a pour mission d'accompagner les personnes déficientes auditives ou présentant des troubles spécifiques du langage oral (TSLO) de 3 à 20 ans. L'enseignant exerce au sein d'une équipe médico-sociale pluridisciplinaire. Objectif poursuivi au sein de l'unité d'enseignement : Permettre l'acquisition de compétences issues des programmes dans leurs différents domaines et en fonction du projet personnalisé de scolarisation. Chacun des cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Missions essentielles de l'enseignant : <ul style="list-style-type: none"> • prévention des difficultés d'apprentissage ou d'insertion dans la vie collective, • remédiation aux difficultés persistantes d'acquisition ou d'adaptation à l'école, • promotion de l'inclusion scolaire et de l'insertion sociale et professionnelle. 	
Détail des missions : L'enseignant-e <ul style="list-style-type: none"> • met en œuvre un enseignement s'inscrivant dans le cadre des programmes • identifie les apprentissages visés en fonction des besoins éducatifs particuliers des élèves de l'UE, les conçoit et les met en œuvre dans la classe. • est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant. 	

- utilise le livret de compétences pour rendre compte des progrès de l'élève durant sa scolarité
- pilote la mise en œuvre du projet de l'UE et assure la cohérence des actions des différents professionnels,
- contribue à la rédaction de la convention triennale de l'UE ou de son avenant
- partage avec les autres professionnels du service médico-social des observations et des outils de réflexion communs.
- réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets.
- intègre dans son analyse les apports des autres professionnels.
- favorise l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec les parents, qu'il-elle informe et dont il-elle recueille les avis.
- contribue à la construction de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe médico-sociale à laquelle il-elle appartient
- contribue à la construction d'une relation de coopération avec la communauté éducative des établissements scolaires.

Formation / Expérience professionnelle :

Enseignant spécialisé, de préférence titulaire du CAPASH/ CAPPEI option Troubles de la fonction auditive
Connaissance des structures médico-sociales et de l'Ecole inclusive

Savoir-faire / Compétences :

Maitriser les compétences professionnelles de l'enseignant : maîtrise didactique et pédagogique
Savoir identifier les difficultés d'apprentissage ;
Concevoir et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques ;
Exercer une fonction d'expert des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant des troubles de la fonction auditive et des réponses à construire au plan pédagogique.
Se tenir informé des éléments récents de la recherche sur la fonction auditive.
Être titulaire du permis de conduire B.

Connaissances :

Maitrise de la langue des Signes Française et le Langage parlé complété ou formation demandée.
L'Ecole inclusive et les dispositifs dédiés.

Savoir-être / Qualités :

Capacité à travailler en équipe pluri-catégorielle
Capacité de communication, d'écoute et de dynamisme
Capacité d'organisation
Qualités rédactionnelles

Contraintes et difficultés du poste :

Exercice au sein d'une équipe médico-sociale (professionnels éducatifs, médicaux, paramédicaux) et en coopération avec des équipes pédagogiques.

Déplacements dans les établissements scolaires : temps de déplacement (inclus dans le temps de travail) et utilisation du véhicule de service.

Modalités de candidature :

Envoyer le dossier de candidature avec CV et lettre de motivation par voie hiérarchique avec copie à ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr